



Appel à candidatures pour la formation en Master 1 de l'EUR ArChal.

L'École Universitaire de Recherche Archaeological Challenges (EUR ArChal) lance un appel à candidatures pour l'année universitaire 2021-2022. 15 étudiant(e)s maximum seront sélectionné(e)s.

L'EUR ArChal en quelques mots

L'EUR ArChal est **portée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et soutenue par sept institutions partenaires**. Elle vise à développer des projets d'enseignement et de recherche originaux sur les méthodes en archéologie et sur des thématiques liées aux défis globaux actuels. À travers l'analyse diachronique des stratégies adoptées dans le passé face à ces défis, l'EUR ArChal offrira une base de connaissances totalement inédite sur le sujet. Elle a ainsi l'ambition de contribuer, à la lumière du passé, à la mise en place de stratégies durables face aux défis de l'avenir.

Le projet d'enseignement et de recherche porte d'une part sur la **formation aux méthodes et techniques de pointe** en archéologie.

Il est d'autre part articulé **autour des quatre défis majeurs** :

- 1) Environnement et changement climatique
- 2) Pouvoir et inégalités
- 3) Conflits, mobilités et migrations
- 4) Techniques et innovation

Pour plus d'information sur l'EUR et ses défis consultez le site internet : <http://eur-archal.fr/>

La formation EUR et sa certification

Les étudiant(e)s vont suivre **une formation complémentaire** à celle du Master 1, sous forme de cours, ateliers, stages et Ecoles d'été.

Cette formation sera répartie comme suit : une journée inaugurale en novembre 2021 à Paris ; une semaine de formation intensive en Janvier 2022 à Paris (méthodes et Défi 2 : Pouvoir et inégalités) ; une semaine de formation intensive en mai 2022 (méthodes et défi 4 : Techniques et innovation), une participation à une école d'été et un stage de courte durée (été 2022). Le programme détaillé sera communiqué en septembre. Des bourses de mobilité permettront aux étudiants de participer aux stages, à l'École d'été, ou encore à des formations dispensées par les établissements partenaires. Des bourses de mobilité permettront aux étudiants des universités étrangères de participer aux cours organisés à Paris.

Une fois cette formation validée, les étudiant(e)s pourront poursuivre cette formation en M2 pour l'année académique 2022-2023.



EUR ArChal, Institut d'Art et d'Archéologie, 3, Rue Michelet, 75006, Paris.

Tel : 01 53 73 79 96 ; site internet : <http://www.eur-archal.fr/> ; e-mail : gestion.eur.archal@univ-paris1.fr



Un **diplôme universitaire (DU) spécifique à l'EUR ArChal** sera délivré par l'Université de Paris 1. Il s'agit plus spécifiquement d'une **certification** de compétences qui s'ajoutera au diplôme de Master 1.

Qui peut candidater ?

- Les étudiants déjà inscrits en master d'archéologie à l'Université Paris1 ou à l'une des Universités partenaires : *Freie Universität Berlin* (Allemagne), *Universidad Complutense Madrid* (Espagne), *Alma Mater Studiorum - Università di Bologna* (Italie), Institut National des Langues et Civilisations Orientales - INALCO (France). Peuvent également postuler les étudiants de ces mêmes institutions, inscrits en master dans les domaines du patrimoine culturel, de la restauration-conservation ou de l'histoire de l'art. Une bonne maîtrise de l'anglais et pour les étudiants étrangers une bonne compréhension orale du français sont requises.
- Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

Constituer son dossier de candidature :

Le dossier de candidature comprend :

1. Un **curriculum vitae** (deux pages maximum),
2. Une **lettre de motivation**. Les candidat(e)s sont invité(e)s à mettre l'accent sur la contribution de leur projet de master au développement de l'EUR et sur leur intérêt concernant les thématiques de l'EUR.
3. Le **relevé de notes de Licence**.
4. Le **formulaire de candidature** dûment rempli et signé

L'évaluation des candidatures

1. **Dépôt de dossiers de candidature** : envoi d'un seul fichier pdf (via un service de transfert de fichier) auprès de gestion.eur.archal@univ-paris1.fr pour **le lundi 4 octobre 2021, dimanche 17 octobre 2021 minuit**. Un accusé sera envoyé en indiquant la recevabilité du dossier.
2. **Evaluation des candidatures par un** comité d'évaluation qui est constitué d'enseignants et chercheurs de différents partenaires. Les **résultats** seront communiqués aux candidat(e)s **fin octobre**.

